

est faible et le plus faible de tous ? La conséquence qu'il en faut tirer est celle-ci : *Ce qui est arrivé aujourd'hui à ces deux infortunés pourrait bien arriver demain à chacun de nous. Avec cette crainte tout le monde profitera du terrible exemple que nous avons à raconter.*

PÉNITENCE ET EXÉCUTION DE

Jean-B. Desforges et de Marie-Anne Crispin, veuve Jean-Baptiste Gohier dit Belisle.

Le 25 juin 1858, à 10 du matin, Jean-Bte. Desforges et Marie Anne Crispin, (veuve Bélisle), convaincus l'un et l'autre du meurtre de l'épouse d'Antoine Desforges, frère du prisonnier, montaient à l'échafaud, pour satisfaire, par le sacrifice de leur vie, à la justice humaine. La sentence de condamnation avait été portée le 20 Avril; elle parut faire impression sur Desforges; quant à la prisonnière, c'est à tort qu'on a attribué à ses mauvaises dispositions la froideur avec laquelle elle parut l'accueillir. Le fait est que dans ce terrible moment, son émotion était telle, comme elle l'a déclaré elle-même plus tard, qu'elle ne comprit rien de la sentence, au point qu'elle ne la croyait pas encore portée. Il paraît certain qu'elle entretenait longtemps l'espoir de voir cette sentence commuée. Cependant lorsque, le samedi qui précéda l'exécution, M. Lenoir, prêtre du Séminaire, à la demande du Shérif, alla signifier définitivement à l'un et à l'autre que cette sentence ne serait pas révoquée, et qu'ils devaient se préparer à mourir le vendredi suivant, ils accueillirent cette triste nouvelle avec résignation. Desforges répondit : "que la volonté de Dieu soit faite," et la femme se jeta aux genoux du prêtre et lui demanda sa bénédiction: dès lors ils ne songèrent plus qu'à se prépa-